

Image not found or type unknown



Reduction temps de travail avant retraite

Par **nolwen**, le **30/10/2008** à **17:51**

Bonjour,
J'ai 57 ans, en fin 2008 j'aurai acquis 152 trimestres pour ma retraite,
je travaille dans le secteur privé, j'ai élevé 2 enfants.
je souhaite demander de travailler à temps partiel
c'est à dire à 80%
Jusqu'à mon départ en 2011.
J'aimerais savoir si cela a une incidence sur
le montant de ma retraite.
Merci par avance pour vos réponses.
NOLWEN